



Délais pour demander un règlement

Par **Elodie57**, le **06/05/2012 à 22:08**

Bonjour,

Je reçois ce jour une lettre d'une société de recouvrement amiable agissant pour le compte de M6 boutique.

Je leur devrait apparemment la somme de 100E pour un achat effectué en Juin 2007.

Oui effectivement j'avais commandé quelque chose mais je suis très étonnée de voir que je n'ai pas payé (pas dans les habitudes de la maison).

Je décortique mes relevés bancaires, je vois que j'ai réglé une somme inférieure à ce que me demande la société de recouvrement à la même période.

Ceci serait une grosse coïncidence.

Sur le site internet M6 boutique, impossible de consulter la facture !

Ont ils le droit de me demander cette somme presque 5 ans après ??? que dois je faire ?

Cordialement